

Soziale Arbeit Schweiz Travail social Suisse Lavoro sociale Svizzera Lavur sociala Svizra

AvenirSocial

Schwarztorstrasse 22, PF/CP 8163 CH-3001 Bern

T. +41 (0)31 380 83 00 F. +41 (0)31 380 83 01

info@avenirsocial.ch, www.avenirsocial.ch

Communiqué de presse

Berne, le 30 juin 2015

Aide sociale : il faut lutter contre la pauvreté, pas contre les pauvres

AvenirSocial, l'association suisse des professionnel-le-s du travail social, est profondément choquée par les propositions de l'UDC sur l'aide sociale, publiées aujourd'hui. Les personnes en situation de pauvreté, les professionnel-le-s du travail social et la cohésion sociale dans son ensemble sont attaqués de manière frontale. Si l'on veut vraiment économiser dans le domaine de l'aide sociale, il faut alors s'attaquer aux causes de la pauvreté, pas aux pauvres.

Des constats erronés

L'UDC construit son argumentation sur une prétendue explosion des coûts dans le domaine de l'aide sociale, à laquelle il serait urgent de répondre, notamment en baissant les prestations.

Ce constat est non seulement inacceptable, mais statistiquement faux. Le nombre de personnes à l'aide sociale est stable : en 2013, 260'000 personnes en bénéficiaient, soit 3,2% de la population résidente. En 2006, elles étaient 245'000 personnes et le taux d'aide était de 3.3% (Office fédéral de la statistique, statistique de l'aide sociale). Rappelons encore que 30% de ces personnes sont des enfants, et que, selon les estimations, entre 30 et 66% des personnes remplissant les conditions ne demandent pas l'aide sociale pour des raison de honte notamment, selon une revue de la littérature de la Haute école de Lucerne (Fercher et Baumann, 2011). Dernier paramètre à connaître : l'aide sociale représente 1.5% de l'ensemble des prestations sociales versées en Suisse en 2011 (OFS, comptes globaux).

L'aide sociale est un dispositif efficace et précieux permettant de garantir la dignité des personnes en difficulté financière et représente une mesure importante pour éviter la paupérisation, la criminalité et le caractère "héréditaire" de la pauvreté. Il en va de la cohésion et de la justice sociale, base de la démocratie, fondée sur la solidarité.

Et des solutions dignes des siècles passés

Selon l'UDC, les travailleurs sociaux seraient inutiles, onéreux, voire romantiques. Elle prône notamment un retour au bénévolat pour remplacer les travailleurs sociaux. Ces propositions ne sont pas nouvelles, elles datent simplement des siècles derniers. Faire appel à des forces administratives ou des bénévoles pour remplacer les travailleurs sociaux est le meilleur moyen d'augmenter les coûts de l'aide sociale au moyen et long terme : le degré de technicité de l'aide sociale et les parcours complexes des personnes à l'aide sociale impliquent de recourir à des compétences et des méthodes reconnues, découlant d'une formation solide, qui permettent aux professionnel-le-s du travail social d'orienter et de motiver rapidement et efficacement les bénéficiaires, pour une utilisation appropriée des données publiques.

Par ailleurs, les professionnel-le-s du travail social ne sont pas des doux rêveurs. Leurs actions reposent avant tout sur le droit, en particulier l'article 12 de la Constitution fédérale, adoptée par le peuple en 1999. Une partie importante de leur travail repose sur le contrôle et des sanctions vis à vis des bénéficiaires.





Lutter contre la pauvreté, pas contre les pauvres

AvenirSocial s'engage au niveau fédéral et dans les cantons, aux côtés de nombreuses organisations de la société civile, pour garantir le droit à une existence digne. Les causes de la pauvreté ne résident pas prioritairement chez l'individu ou dans les institutions de l'aide sociale, mais dans l'organisation de notre société.

Si l'objectif est vraiment de réduire le nombre de personnes à l'aide sociale, des solutions respectueuses des droits humains et de la dignité des personnes sont nombreuses. Il s'agit notamment de promouvoir des prestations complémentaires pour les familles, de veiller au maintien et à la consolidation des prestations d'assurances sociales (chômage, invalidité), dont la diminution conduit inévitablement à un report des charges sur l'aide sociale, et de s'attaquer aux discriminations dont les femmes, les personnes âgées et les personnes ayant un diplôme obtenu à l'étranger sont victimes.

Les professionnel-le-s du travail social regrettent que l'UDC instrumentalise le débat autour de la pauvreté en cette année électorale. AvenirSocial se tient à la disposition de l'ensemble des partis politiques pour fournir des arguments scientifiques et empiriques sur ce débat.

Contact:

- Emilie Graff, co-secrétaire générale AvenirSocial Suisse, 031/380 83 08 (F)
- Stéphane Beuchat, co-secrétaire général AvenirSocial Schweiz, 079 778 34 12 (D)

AvenirSocial - Travail social Suisse - représente les intérêts des professionnel-le-s qui sont en possession d'une formation aux niveaux d'une Ecole supérieure, d'une Haute école spécialisée ou d'une Haute école universitaire en Service social, en Education sociale, en Animation socio-culturelle, en Education de l'enfance et dans le champs des Maîtres socio-professionnels.